



## Union Départementale des Syndicats **FORCE OUVRIERE de la Mayenne**

Bourse du travail - 6 Rue Souchu Servinière – 53000 LAVAL  
Tél. : 02/43/53/42/26 - E-mail : [udfo53@force-ouvriere.fr](mailto:udfo53@force-ouvriere.fr) - <http://53.force-ouvriere.org>

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
É

Le 7 février 2026, la confédération paysanne 53 et de nombreuses associations ou collectifs appellent à une mobilisation (dans un cadre national) à Laval pour s'opposer aux mesures envisagées par le gouvernement dans le cadre du projet de loi d'urgence agricole et à une nouvelle proposition de loi Duplomb.

La confédération paysanne et les collectifs ont raison de dire qu'il est impensable que la loi dite « d'urgence agricole » et la proposition de loi Duplomb 2 ouvrent la voie à la réintroduction des néonicotinoïdes (acétamipride) alors que 2 millions de citoyens et des centaines de scientifiques se sont mobilisés contre la loi Duplomb 1 qui fut censurée par le conseil constitutionnel.

L'UD FO 53 rappelle que 14 000 à 30 000 cancers déclarés en France seraient d'origine professionnelle (estimation plan cancer 2014-2019).

Certains facteurs de risques sont connus : l'exposition à certaines substances comme les pesticides. De nombreuses données sanitaires montrent aussi un lien alarmant avec la multiplication des maladies dégénératives.

De nombreux travailleuses et travailleurs sont donc les victimes des pesticides.

La proposition de réintroduction des pesticides serait un mauvais message pour les travailleurs agricoles, premières victimes et pour l'ensemble des travailleurs en général.

**Parce que l'UD FO 53 défend les intérêts des travailleurs, leurs conditions de travail, et leur santé, elle soutient la mobilisation décidée en Mayenne par la Confédération paysanne « pour protéger notre santé, l'environnement et les paysans ».**

Laval, le 4 février 2026